



CUQ-TOULZA

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

DÉCISION DU MAIRE N° 16 DU 29/07/2025

Achat d'une débroussailleuse type réciprocatteur

Monsieur le Maire de Cuq-Toulza (Tarn),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération en date du 25 janvier 2023 listant les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

Considérant la nécessité d'acheter un réciprocatteur pour enlever l'herbe des cimetières dans le cadre de la prestation d'entretien des espaces verts ;

Considérant le devis de l'entreprise JARDI LAVAUUR, pour un montant de 925,42 €HT ;

DECIDE

De signer le devis de l'entreprise JARDI LAVAUUR pour l'achat d'une débroussailleuse FS131 STIHL et d'un jeu de lame pour réciprocatteur, pour un montant de 925,42 €HT.

A Cuq-Toulza, le 29 juillet 2025.

Le Maire,
M. Jean-Claude PINEL

